



# **Togo : Appel à candidature pour le renouvellement de 05 membres de la HAAC**

**L'Assemblée nationale entame le processus de renouvellement des membres de la Haute autorité de l'audiovisuel et de la Communication (HAAC).**

Un appel à candidature signé de la Présidente de l'Assemblée Mme Yawa Tsègan est lancé à cet effet pour le renouvellement des cinq (05) membres de l'Instance de régulation des médias au titre de l'Assemblée nationale dont deux (02) sur la liste proposée par les organisations les plus représentatives de journalistes et techniciens de la communication.

Pour postuler, il faut être de nationalité togolaise, jouir de ses droits civils et politiques, faire preuve de probité morale et d'indépendance d'esprit, justifier d'au moins dix (10) ans d'expérience professionnelle et ne pas appartenir à un organe dirigeant d'une formation politique.

Le dossier de candidature est reçu au secrétariat général de l'Assemblée nationale jusqu'au 20 avril prochain. Il doit contenir une demande adressée à la présidente de l'Assemblée nationale, une copie légalisée du certificat de nationalité togolaise, un extrait de casier judiciaire datant de moins de trois mois, un certificat médical, un CV détaillé accompagné de documents justificatifs, une déclaration sur l'honneur de

n'appartenir à aucun organe dirigeant d'une formation politique et une photocopie de la carte nationale d'identité ou d'un passeport en cours de validité.

**La Rédaction**